



ARTICLE 1 - TERRAIN DE JEU

- Division du terrain :
 - La surface de but est exclusivement réservée au gardien de but. Lorsqu'un attaquant entre dans la surface de but ou touche la ligne qui délimite la surface de but avec le ballon en main, il y a la faute, c'est-à-dire, jet franc et le ballon revient à l'équipe en défense.
 - L'attaquant a le droit de prendre appel dans le champ de jeu et tirer en suspension au-dessus de la surface de but et d'y retomber après que le ballon ait quitté sa main.
 - Lorsqu'un défenseur pénètre dans la surface de but pour empêcher un tir au but par l'attaquant, il y a faute.

ARTICLE 2 - ÉQUIPEMENTS

- Gilets ou dossard de la même couleur.
- Ballon de handball taille 1 (circonférence variant entre 50 - 52 cm).

ARTICLE 3 - ÉQUIPE

- La composition :
 - Le nombre de joueurs est de 6 incluant le gardien de but.
 - Les changements se feront à la demande de l'entraîneur qui avisera l'arbitre à chaque 5 min.

ARTICLE 4 - DURÉE DE LA PARTIE

- 4 quarts de 4 minutes 30 secondes.

ARTICLE 5 - RÈGLES DU JEU

- Le dribble est interdit en tout temps.
- Les passes du gardien au-delà du centre du terrain sont interdites.
- Les arbitres seront très vigilants en ce qui concerne les lancers dangereux.
 - L'élève en faute se verra imposer une punition de 2 minutes et sera remplacé.
 - Si le même élève revient avec un lancer dangereux ce dernier sera exclu de la partie et dépendamment de la gravité, il pourra être exclu du tournoi.

- Le pivot et le piétinement ne comptent pas comme étant trois pas.
- Le renvoi est exécuté par le gardien « sans coup de sifflet de l'arbitre » :
 - après un but;
 - après que le ballon ait franchi sa ligne de but;
 - après un arrêt du gardien de but, si le ballon demeure dans la surface.
- La défensive de zone est obligatoire :
 - Position en « 5-0 » (mur).
 - Position en « 4-1 » (mur + 1 joueur pivot).
 - En défensive, le joueur a la possibilité de faire un pas avant et/ou un pas arrière (sur 1 mètre).
- Aucune défensive « homme à homme » ne sera autorisée.
- L'équipe qui a marqué doit obligatoirement retourner en zone défensive.
- Le ballon appartient au gardien s'il traverse la ligne de fond

- **Il est permis :**
 - au gardien de porter des petits gants ;
 - de tenir le ballon au maximum 5 secondes ;
 - de faire 3 pas au maximum en tenant le ballon en main.

- **Il est interdit** (arrêt du jeu dans les cas suivants) :
 - d'intercepter la première passe du gardien suite à un but (règlement de la première passe) ;
 - de gêner l'adversaire avec les bras, les mains ou les jambes ;
 - de prendre ou d'arracher le ballon à l'adversaire ;
 - de toucher intentionnellement le ballon avec les pieds (excepté le gardien) ;
 - de lancer intentionnellement le ballon contre l'adversaire ;
 - de pousser ou de retenir l'adversaire ;
 - d'utiliser des expressions verbales agressives.

- Le jet franc se fait à l'endroit où la faute a été commise. Les adversaires doivent se trouver à au moins 1m du joueur effectuant le jet franc.
- La remise en jeu « la touche » est exécutée à partir de l'endroit où le ballon a franchi la ligne de touche par l'équipe dont les joueurs n'ont pas touché en dernier lieu le ballon. Le lanceur doit garder un pied sur la ligne de touche tant que le ballon n'a pas quitté sa main.
- L'engagement est exécuté au début du match par l'équipe qui a choisi le ballon après le tirage au sort, et après la pause de la mi-temps il est exécuté par l'autre équipe.
- Le jet d'arbitre est exécuté :
 - lorsque les joueurs des deux équipes commettent en même temps une irrégularité sur la surface du jeu ;
 - lorsque le ballon touche le plafond ou un objet fixe au-dessus du terrain ;

- lorsque le jeu est interrompu sans qu'il y ait eu irrégularité et si aucune équipe n'est en possession du ballon.